

# Autre riposte de Macron : encore 1200 Maghrébins ou Africains naturalisés aujourd'hui, 4700 en 12 jours

écrit par Maxime | 18 novembre 2018

**Art. 2.** – Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France les Français dont les noms suivent :

(Nadine, Thérèse, Claire), née le 13/03/1956 à Avranches (50300), LIB, 2018X 035177, dép. 99, Dt. 046/1.

(Claire Meiling), née le 24/04/1993 à Castelnaudary (11400), LIB, 2018X 035150, dép. 99, Dt. 046/2.

(Marine, Carole), née le 08/06/1988 à Paris 15<sup>e</sup> (75015), LIB, 2018X 035178, dép. 99, Dt. 046/3.

(Thierry, Bruno, Fernand, Marie), né le 24/12/1952 à Riom (63200), LIB, 2018X 035176, dép. 99, Dt. 046/4.

Illustration, les naturalisés 2 à 5 inclus portent le même nom de famille... 5 d'un coup dans la même famille !

Ils naturalisent à tour de bras... Nous ne voyons et signalons pas tout, mais au cours des 3 derniers mois nous avons déjà attiré l'attention sur 3 grosses vagues de naturalisations.

L'une fin août dernier.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/08/29/et-des-naturalisations-a-la-pelle-dans-le-dernier-journal-officiel/>

L'autre du 6 novembre dernier, il y a seulement 12 jours qui présentait à peu près 2340 naturalisations...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/11/06/naturalises-a-gogo-la-plupart-issus-des-pays-islamiques-et-africains-mais-chut-faut-pas-ldire-omerta-legale-les-pays-islamiques-et-africains-grands-pourvoyeurs-de-naturalises-a-gog/>

Et aujourd'hui, le décret du 16 paru le 18 naturalise encore environ 1200 personnes, la plupart issues de l'immigration africaine ou maghrébine.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEX>

[T000037619901&dateTexte=&categorieLien=id](#)

Comme indiqué lors de l'article du 6 novembre dernier ils ont compliqué l'accès à la liste des naturalisations et interdit leur publication – tout le monde, à RR, sait pourquoi -, mais nous vous présentons quelques extraits de la fort longue liste, en cachant le nom de famille...

**Dans le décret de ce jour, environ 1200 étrangers qui deviennent français ( article 1 ), pour 3 Français qui ont demandé... à ne plus l'être ! Et oui, nos jeunes partent, nos élites partent, et les Français d'origine commencent à refuser leur nationalité...**

**C'est le cas ici pour l'article 2 du décret :**

On note notamment que les deux derniers, un né en 1952, un en 1988 quittent la nationalité française, apparemment un père et sa fille...

**Art. 2.** – Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France les Français dont les noms suivent :

(Nadine, Thérèse, Claire), née le 13/03/1956 à Avranches (50300), LIB, 2018X 035177, dép. 99, Dt. 046/1.

(Claire Meiling), née le 24/04/1993 à Castelnaudary (11400), LIB, 2018X 035150, dép. 99, Dt. 046/2.

(Marine, Carole), née le 08/06/1988 à Paris 15<sup>e</sup> (75015), LIB, 2018X 035178, dép. 99, Dt. 046/3.

(Thierry, Bruno, Fernand, Marie), né le 24/12/1952 à Riom (63200), LIB, 2018X 035176, dép. 99, Dt. 046/4.

**Extraits de l'article 1, deviennent ainsi de bons Français des gens qui, qu'ils soient nés à Casablanca, à Dijon, à Sétif ou à Niort... ne portent pas un prénom français... et n'ont pas demandé à changer de prénom, cela augure bien du vote de ces gens-là.**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Sont naturalisés Français, réintégrés dans la nationalité française et saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent :

(Aela), née le 13/07/2016 à Dijon (21000), EFF, 2018X 021197, dép. 021, Dt. 046/1.

(Dijona), née le 27/09/2008 à Dijon (21000), EFF, 2018X 021197, dép. 021, Dt. 046/2.

(Endri), né le 26/06/2013 à Dijon (21000), EFF, 2018X 021197, dép. 021, Dt. 046/3.

(Valmir), né le 05/08/1985 à Pejë, province du Kosovo (Yougoslavie), NAT, 2018X 021197, dép. 021, Dt. 046/4.

(Khalid), né le 22/06/1986 à Oujda (Maroc), NAT, 2018X 020865, dép. 078, Dt. 046/5.

(Khalil), né le 24/10/1985 à Casablanca (Maroc), NAT, 2018X 020455, dép. 092, Dt. 046/6.

(Bilkiss), née le 12/11/1994 à Maouéni (Comores), NAT, 2018X 012691, dép. 035, Dt. 046/7.

(Abdelwahab), né le 03/11/1982 à Koweït (Koweït), NAT, 2018X 021021, dép. 013, Dt. 046/8.

(Reham), née le 16/02/1987 au Caire (Egypte), NAT, 2018X 008059, dép. 077, Dt. 046/9.

(Abdallah), né le 27/03/1986 à Sima (Comores), NAT, 2018X 036425, dép. 064, Dt. 046/10.

(Wardat), née le 05/08/1976 à Moroni (Comores), NAT, 2018X 021420, dép. 044, Dt. 046/11.

(Aimé, Victor), né le 19/07/1967 à Sangmélina (Cameroun), NAT, 2018X 020984, dép. 075, Dt. 046/12.

(Guy), né le 05/07/1997 à El Zalka (Liban), NAT, 2018X 021224, dép. 013, Dt. 046/13.

(Joy), née le 01/09/1998 à Amarat Chalhoub (Liban), NAT, 2018X 021508, dép. 013, Dt. 046/14.

(Fatima), née le 06/10/1970 à El Harrach (Algérie), NAT, 2018X 021487, dép. 093, Dt. 046/15.

(Abderrahmen), né le 17/09/1997 à Chlef (Algérie), NAT, 2018X 021259, dép. 075, Dt. 046/16.

(Abdelhak), né le 10/09/1973 à Hamma (Algérie), NAT, 2018X 021501, dép. 013, Dt. 046/17.

(Abderrahmane), né le 30/06/2013 à Sétif (Algérie), EFF, 2018X 021501, dép. 013, Dt. 046/18.

(Abderrahmane), né le 30/06/2013 à Sétif (Algérie), EFF, 2018X 021501, dép. 013, Dt. 046/18.

(Maryam), née le 30/06/2013 à Sétif (Algérie), EFF, 2018X 021501, dép. 013, Dt. 046/19.

(Meryeme), née le 15/12/1991 à Berkane (Maroc), NAT, 2018X 021493, dép. 093, Dt. 046/20.

(Faad), né le 09/08/1978 à Sinfra (Côte d'Ivoire), NAT, 2018X 013696, dép. 091, Dt. 046/21.

(Ladji, Kebe), né le 24/11/1982 à Bamako (Mali), NAT, 2018X 020422, dép. 049, Dt. 046/22.

(Houidjihoundé, Eric), né le 05/12/1973 à Zagne (Côte d'Ivoire), NAT, 2018X 030009, dép. 094, Dt. 046/23.

(Ayélé, Cathy, Yasmine), née le 23/03/2004 à Treichville Abidjan (Côte d'Ivoire), EFF, 2018X 019400, dép. 093, Dt. 046/24.

(Dorcas, Ruth, Cica), née le 13/05/1974 à Cotonou (Dahomey), NAT, 2018X 030008, dép. 094, Dt. 046/25.

(Nina, Christine), née le 21/05/1981 à Cocody Abidjan (Côte d'Ivoire), NAT, 2018X 021012, dép. 013, Dt. 046/26.

(Curthis, Nali, Yann), né le 01/11/2008 à Poissy (78300), EFF, 2018X 102399, dép. 079, Dt. 046/27.

(Enora, Elyse, Iguede), née le 31/10/2013 à Niort (79000), EFF, 2018X 102399, dép. 079, Dt. 046/28.

### **Note de Maxime, erratum**

« 10 novembre 2018 at 15 h 34 min

Naturalisations : et un nouveau village français dans le JO du 10 novembre ! »

Il fallait ajouter encore 1200 naturalisés car c'est le troisième décret de naturalisation en douze jours. On est donc à 4700 naturalisations en 12 jours !

On n'a même plus accès à une liste officielle de ces décrets.